

# CONSEIL MUNICIPAL DE CAMPS - ST-MATHURIN

## Compte-Rendu de la Séance du 11 décembre 2015

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de CAMPS - ST-MATHURIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de CAMPS, sous la présidence de Jean PESTOURIE, Maire.

Présents : Jean PESTOURIE, René BITARELLE, Marinette SALAVERT, Raymond MONFREUX, Louis VERGNE, Michel CROS, Annie CHASSAGNE, Francis MARTINIE, Claude PRADAYROL, Michel VERT, Patrick DEPRez

Absents excusés : ---

Secrétaire de la séance : Claude PRADAYROL

.....  
Le secrétaire de séance donne lecture du compte rendu de la séance précédente.

Le Compte-rendu est approuvé.  
.....

### DELIBERATIONS DU CONSEIL

#### Avenant n°1 Lot 2 Travaux de rénovation de la cuisine de l'Hôtel-Restaurant (2015 78)

M. le Maire et M. MONFREUX indiquent que des travaux modificatifs et supplémentaires s'avèrent nécessaires :

- Porte bois du sas à remplacer par une porte alu 2 vantaux avec ouverture extérieure tiercée et gache électrique.

- Porte bois d'accès au restaurant à remplacer par gâche une porte bois lourde 2 vantaux avec barre antipanique, manoeuvre extérieure et crémone pompier.

Ces travaux sont nécessaires et de même nature que ceux prévus dans le marché initial.

Ces travaux supplémentaires donnent lieu à la passation d'un avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **D'accepter l'avenant n°1** dont l'exemplaire est joint pour un montant de **3 253,11 € HT** soit **3 903.73 € TTC** se qui porte le marché initial de 8 827,42 € HT à **12 080,53 € HT** soit **14 496.64 € TTC** avec la SARL BEX BATIMAN à BRETENOUX,

- **D'autoriser** M. le Maire à signer l'avenant et à en exécuter toutes les opérations.

- **De prévoir** le financement de ces travaux supplémentaires au Budget de la Commune.

#### Mission de Maîtrise d'Oeuvre pour la réfection de la toiture de l'Hôtel-Restaurant ( 2015 79)

M. le Maire et M. MONFREUX rappellent le travail de diagnostic de travaux de toiture et d'entretien extérieur demandé au Bureau d'études de M. GUITTARD Olivier.

M. MONFREUX explique l'état des lieux réalisé et présente les travaux :

- **Travaux sur la toiture de la partie Hôtel :**

- Dépose et évacuation de la couverture en amiante

- Remplacement de la toiture existante

- Écran et isolation sous toiture,

- Remplacement des rives de toits
- Dépose et remplacement des éléments de zingueries et descentes d'eau,
- **Travaux sur le bâtiment :**
  - Dépose et remplacement du revêtement en ardoise des murs de la partie cuisine et appartement
  - Isolation sous bardage,
  - Reprise de l'escalier extérieur et des éléments de terrasse,
  - Remplacement des menuiseries extérieures de la partie appartement,
  - Remplacement de la baie vitrée de cage d'escalier de l'Hôtel,
  - Remplacement du dôme du hall d'entrée.

Le Conseil Municipal DECIDE à 10 voix Pour et 1 Abstentions :

- **de valider** l'estimatif des travaux d'un montant de 62 830.00 € HT soit 75 396.00 € TTC,
- **de prévoir** sur le budget 2016 la réalisation de ces travaux,
- **de confier** au Bureau d'études GUITTARD la Maîtrise d'Oeuvre de ces travaux fixé à 8,5 % du coût total HT des travaux estimés à 62 830,00 € HT soit un coût de maîtrise d'oeuvre de **5 340,55 €**, coût estimatif qui sera affiné lors de la consultation des entreprises et rendu définitif à la réception des travaux.
- **d'autoriser** M. le Maire à signer les documents nécessaires.

### **Avis sur les propositions d'évolution du Centre de Secours d'Argentat (2015 80)**

M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a assisté à une réunion d'information concernant l'avenir du Centre d'Incendie de Secours d'ARGENTAT.

Il explique que depuis plusieurs années le Capitaine SEINCE souligne la vétusté des installations, le manque de confort et l'inadaptation des locaux aux nouveaux matériels qui seraient pourtant mieux adaptés aux techniques modernes.

La réflexion autour de ce problème de locaux donne 2 possibilités d'évolution du Centre de Secours :

- La réfection des locaux actuels pour environ 600 000 €,
- La construction d'une nouvelle caserne pour environ 1 300 000 €

Le financement est prévu à hauteur de 40 % par le SDIS et 60 % par les collectivités.

M. le Maire indique les chiffres des participations par commune suivant les 2 possibilités et le recours à un emprunt sur 15 ans pour le financement du projet.

Commune de CAMPS - ST-MATHURIN-LEOBAZEL (population 242)

% sur population défendue	Part communale hors emprunt	Nouvelle construction		Réhabilitation caserne	
		Participation communale	Annuité moyenne 15 ans emprunt	Participation communale	Annuité moyenne 15 ans emprunt
3,29 %	26 964.00	36 687,56	2 445,84	14 967,99	997,87

Chaque commune concernée doit donner un avis sur la réfection ou la nouvelle construction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 7 voix pour une construction nouvelle,
- 4 voix pour la réhabilitation de la caserne actuelle.

La majorité des voix du Conseil Municipal de CAMPS - ST-MATHURIN-LEOBAZEL est donc favorable à la construction d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours à ARGENTAT.

### **Élagage et taille des arbres du site de Belpeuch ( 2015 81)**

M. le Maire et M. MONFREUX rappelle que la taille et remise en forme de la double haie de charmille et de la laurière de Belpeuch doivent être réalisés afin de préserver le patrimoine naturel de ce site.

Les devis ont été réalisés pour cet entretien paysager.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- **de retenir** le devis de David THOMAS ESPACES VERTS, 19250 AMBRUGEAT, pour un montant de 14 378,00 € HT soit 17 253,60 € TTC,
- **de prévoir** la réalisation au cours du 1er trimestre 2016,
- **d'autoriser** M. le Maire à signer les documents nécessaires.

### **Attribution du studio de Saint-Mathurin ( 2015 82)**

M. le Maire indique qu'il a une candidate pour la location du studio de Saint-Mathurin. Il donne lecture du courrier de demande. Il rappelle que le loyer a été fixé au montant de 170 € par mois lors du Conseil Municipal du 02.10.2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- **de retenir** la candidature de Mme BAQUEY Henriette pour la location du studio de Saint-Mathurin à partir du 04.01.2016,
- **de fixer** la caution à 170 € correspondant à un mois de loyer,
- **d'autoriser** M. le Maire à signer les documents nécessaires pour la location.

### **Décision Modificative n°2 sur le budget Assainissement 2015 ( 2015 83)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
617	Études et recherches	-1.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

  

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
	<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces réajustements.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépense de fonctionnement les réajustements de crédits présentés.

.....

## QUESTIONS DIVERSES

### Projet de cimetière de Belpeuch :

M. MONFREUX indique que lors de la dernière réunion avec le Bureau d'étude Corrèze Ingénierie il a été convenu que la procédure de consultation des entreprises débiterait en janvier 2016 pour que les travaux puissent débiter avant fin mars.

### Déplacement de la conduite d'eau à Belpeuch :

M. MONFREUX indique que l'Entreprise GARGNE-CAPELLE interviendra sur le site de Belpeuch pour déplacer la conduite d'eau afin de permettre le chantier du nouveau cimetière.

### Hôtel-Restaurant du Lac et store de l'épicerie :

M. le Maire indique qu'il est nécessaire de remplacer une poutre porteuse de la salle de restauration qui est abîmée (calcul de charge réalisé par un Bureau d'Études) et de modifier le système du store de l'épicerie.

M. le Maire indique qu'il a approuvé le devis de C-OB-M CHAUVAC d'un montant de 3693,58 € HT soit 4 432.30 € TTC.

### Fête de la chasse :

M. le Maire donne lecture d'un mail du Groupement de Chasse de Mazeyrat qui souhaite organiser un fête de la chasse les 13 et 14 Août 2016.

Le Conseil Municipal invite le Président du groupement de chasse à venir expliquer son projet lors de la prochaine réunion du Conseil prévue courant janvier.

### Représentation des Xaintrigolos :

Une représentation était envisagée le dimanche 21 février 2016. Cette manifestation est annulée car la troupe n'est pas disponible à cette date.

### Mini-Chalet du Camping Municipal :

Les mini-chalets étant vieillissant, un relookage serait nécessaire. Les élus doivent visiter un mini-chalet pour étudier les travaux envisageables.

### Bail à ferme de la section de Mazeyrat :

M. le Maire indique que M. FRAYSSÉ Éric a résilié son bail à ferme sur la section de Mazeyrat.

M. le Maire indique que le Conseil Municipal devra attribuer la location des terres de cette section selon un ordre de priorité défini par des textes (article L.2411-10 du CGCT).

.....  
L'ordre du jour étant clos, M. le Maire lève la séance.

Tous les Conseillers présents signent.